

Subventions pour congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1996 :

- 7 000 F à l'AROEVEN pour l'organisation de son Université d'été qui s'est tenue du 27 au 31 août. 70 personnes originaires de 5 pays ont travaillé sur le thème «Ecole, conflits et médiation en France et en Europe» au cours de ces journées.

- 6 000 F à l'Association Transhépate de Besançon Franche-Comté pour l'organisation des manifestations commémorant le 10^{ème} anniversaire de la transplantation hépatique à Besançon, le 7 septembre dernier à Micropolis.

- 6 000 F à l'Amicale des Anciens Elèves ENIL (Ecole Nationale de l'Industrie Laitière) de Mamirolle pour l'organisation de «l'opération 1 000 marques» les 14 et 15 septembre dernier à Micropolis. Cette opération a eu pour but d'affirmer la vocation fromagère de la Franche-Comté et de valoriser Besançon comme capitale européenne des fromages.

- 5 000 F à la Commission Nationale Française pour l'UNESCO, pour l'organisation du séminaire sur «Energie, Développement, Environnement» du 27 au 29 septembre dernier à l'IUFM. L'objectif : faire connaître aux formateurs d'enseignants la mallette pédagogique préparée par l'UNESCO avec le soutien de la France. Une cinquantaine de personnes, participants et animateurs, ont assisté aux séances de travail.

- 9 000 F au Comité Régional Olympique et Sportif de Franche-Comté pour l'organisation les 28 et 29 septembre dernier du congrès national des CROS et des CDOS. 150 participants nationaux et une centaine de régionaux (Présidents de Ligues et de Comités départementaux) se sont réunis à cette occasion.

- 8 000 F au comité d'organisation du 3^{ème} Congrès franco-japonais et 1^{er} congrès Europe - Asie de Mécatronique (ENSMM - Université de Franche-Comté et Institut des Microtechniques de Franche-Comté) qui se sont tenus du 1^{er} au 3 octobre, à Micropolis. Ont participé à ces congrès plus de 250 personnes de tous pays dont une forte délégation japonaise.

- 4 000 F au Centre d'Histoire Contemporaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour l'organisation d'un colloque ayant pour titre «Incontournable morale». Il s'est tenu au Kursaal les 9 et 10 octobre dernier et a rassemblé une trentaine de chercheurs de 4 nations différentes.

- 5 000 F à l'Association d'Hygiène Sociale du Doubs pour l'organisation d'un colloque intitulé «Regards sur la personne handicapée mentale - Douleurs et souffrance» et qui aura lieu le 15 novembre prochain à Micropolis. Environ 350 personnes assisteront à cette manifestation.

- 6 000 F à l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) pour l'organisation de deux journées de réflexion, les 21 et 22 novembre prochain à Micropolis. Le thème de ces journées est «Habitat-Habiter, un nouveau lien social». 300 personnes sont attendues à cette manifestation.

- 5 000 F à l'Association des Paralysés de France pour l'organisation du 13^{ème} séminaire européen de réflexion, le 9 décembre prochain, au Kursaal.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord, la somme de 12 000 F sera imputée au chapitre 92.99. 65738.89052.200 et la somme de 49 000 F sera imputée au chapitre 92.99. 65748.89052.200 du budget principal de l'exercice courant.

MM. les Adjoints BARETJE, Président de l'AROEVEN et FUSTER, Président du CROS, n'ont pas pris part au vote concernant l'Association qu'ils président.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale adopte ces propositions à l'unanimité.

Visa préfectoral du 12 novembre 1996.